

Shalom SADIK. — הגות השמר (« Ideology of Apostasy. The Ideology of Jewish Spaniards who Converted to Christianity »), Jérusalem, Magnes Press, 2020, 21 + 300 pages (« Mehqar we-'iyyun »).

Étude de cinq « intellectuels convertis » juifs espagnols entre XII^e et XV^e s., Pierre Alphonse (converti en 1106, théologien kalâmite), Alphonse de Valladolid (1270-1347, mêlant aristotélisme et néoplatonisme), Paul de Sainte-Marie (de Burgos, v. 1351-1435, rabbin puis évêque), Jerónimo de Santa Fe (protagoniste de la dispute de Tortose en 1413-1414, auparavant talmudiste et médecin) et Pedro de la Caballeria (dont l'ouvrage en défense du christianisme date de 1450, de sensibilité kabbaliste), de leur orientation initiale (ch. 2 : philosophique, kabbalistique ou halakhique [juridique]) et de leurs positions en fait de doctrines de la Trinité et l'Incarnation, de critique de la loi mosaïque et de regard porté sur les juifs (ch. 3-5). Le ch. 6 est dévolu à la tentative d'identification des philosophes du courant averroïste traditionnellement accusés d'avoir aisément consenti à la conversion, et qui semblent avoir disparu à la fin du XIV^e ou au début du XV^e s. Bibliographie, p. 266-290 ; index des personnes et des notions, des sources. L'idée de M. Sadik est que ces cinq auteurs de formations différentes, qui se firent après leur conversation les militants actifs de la conversion du plus grande nombre possible de leurs coreligionnaires (Pierre Alphonse avec le *Dialogus contra Iudaeos*, Alphonse de Valladolid-Abner de Burgos avec une bonne demi-douzaine d'écrits, Paul de Burgos par le *Scrutinium Scripturarum*, Jérôme de Santa Fe en tant que protagoniste de la dispute de Tortose et auteur d'un *Tractatus contra perfidiam Iudaeorum*, Pedro de la Caballeria avec le *Zelus Christi contra Iudaeos, Sarracenos et infideles*), ont formé un corpus de raisons de se détacher du judaïsme (plutôt que d'adhérer au christianisme dont aucun, l'évêque Paul mis à part, n'eut une bonne connaissance) qui put servir à bien d'autres non tant de motif premier de leur conversion que de justification à leur propre usage d'abord, puis à celui d'autrui. Qu'ils aient, sauf Abner, écrit en latin, n'empêche pas selon l'A. qu'ils aient d'abord écrit à l'usage des juifs : s'ils s'étaient exprimés en hébreu ou en langue vernaculaire, quel juif, pour autant, se serait empressé d'accéder aux écrits d'un coreligionnaire renégat ? L'emploi du latin, en revanche, permettait de diffuser parmi les interlocuteurs chrétiens des juifs, dans quelque cadre qu'ils opérassent (l'A. ne précise pas s'il songe à des prédications forcées, des débats spontanés ou non dans diverses circonstances sociales), des arguments inhabituels à la polémique chrétienne, tirés de faiblesses du judaïsme, par là susceptibles de mieux toucher les juifs. Ce raisonnement paraît plausible ; on peut sans doute ajouter que ces recrues distinguées durent être invitées par les dignitaires chrétiens qui les reçurent à apporter la preuve de leur sincérité en même temps que de faire œuvre utile en écrivant (dans une langue à portée de contrôle de ces autorités) en faveur de la conversion des autres juifs, ce qui n'est pas incompatible avec l'idée de leur sincérité et du sens d'une mission qu'ils pensaient avoir à remplir auprès d'eux, que l'A. défend au ch. 5 (tout en concluant au caractère en pratique « antisémite » [nous dirions, moins anachroniquement, antijuif] de leur attitude).

La diversité de leurs formations intellectuelles et leur commune critique de la pratique des préceptes de la Loi ancienne prouvent que leurs objections contre le judaïsme n'étaient pas d'ordre philosophique mais « politique », selon le mot de l'A., ou pratique. L'A. insiste dans le ch. 3 sur la diversité de leurs défenses philosophiques, peu orthodoxes sauf dans le cas de Paul de Burgos, de la Trinité et de

l'Incarnation et, par contraste, au ch. 4, sur la concordance de leur critique du judaïsme. Ils jugeaient la Loi ancienne, limitée à un peuple et une époque, inférieure à la Loi nouvelle qui s'adressait à tous et se conformait davantage à la morale naturelle, et la Loi orale (talmudique) un dévoiement caractérisé par rapport à celle-ci. Ils ne voyaient pas de bienfaits sociaux ou moraux à l'observance rituelle telle qu'elle était pratiquée et aspiraient pour eux-mêmes et pour leurs coreligionnaires à un affranchissement de celle-ci. Que la philosophie n'était pas en cause paraît démontré à l'A. par le fait que chacun, après sa conversion, défendit sa position nouvelle avec les mêmes références et types de raisonnement dont il avait auparavant fait usage en tant que juif. On serait tenté d'opposer à ce schéma qui semble un peu trop simple un schéma inverse, qui ne le serait pas moins : la diversité des explications données à propos de la Trinité et de l'Incarnation pourraient être l'indice d'une implication plus personnelle des penseurs concernés, leur rencontre en ce qui concerne la critique des commandements et le recours à des exégèses bien connues relatives à l'abrogation de la Loi ancienne, comme le signe de l'utilisation d'« éléments de langage » sans « valeur ajoutée », partant sans investissement véritable ; l'A. ne disconvient d'ailleurs pas du caractère convenu des références aussi bien que de traces d'influences reçues d'auteurs chrétiens ou mutuellement exercées entre auteurs convertis.

Le ch. 6 fait comparaître une nouvelle catégorie d'adversaires de la pratique du judaïsme. Ceux-ci sont, selon l'A., les *mitpalsefim* dont prirent soin de se démarquer divers philosophes, partisans d'une lecture radicale du rationalisme maïmonidien, dont il prend pour exemples Isaac Pulqar, Moïse de Narbonne et Lévi ben Abraham de Villefranche ; ces philosophes insistaient sur l'importance politique (sociale) du maintien du cadre des préceptes de la Loi et dénonçaient ceux des rationalistes qui s'autorisaient à les rejeter. L'A. défend l'idée qu'il s'est bien agi d'une réalité historique; de gens qui, n'étant pas des intellectuels d'envergure ou ne se souciant pas de militer et de faire école, n'ont pas laissé d'écrits (on peut même, allant dans son sens, supposer que des écrits antinomistes auraient été censurés par l'usage et auraient eu toute chance de disparaître), ne sont connus que par ce témoignage des philosophes rationalistes. Inclinant vers le christianisme pour les mêmes raisons que les cinq « idéologues », premiers objets de l'étude, ils auraient soit sauté le pas d'eux-mêmes soit reçu sans difficulté les injonctions virulentes ou violentes à la conversion des crises de 1391, de la controverse de Tortose et de la prédication de Vincent Ferrier, et ainsi disparu des effectifs du judaïsme espagnol, ce que semble corroborer le silence des philosophes à leur sujet au XV^e siècle. L'A. veut peut-être, ici, trop prouver, le *mitpalsef* étant, plus anciennement et plus largement, entendu comme un juif qui se mêle de philosopher en semi-habile, son évocation aussi un moyen, pour des philosophes audacieux, de s'acheter une conduite auprès des « conservateurs » par une vertueuse indignation à son encontre et, s'il n'en est plus question au XV^e siècle, c'est que ces rationalistes qui se servaient de la référence aux *mitpalsefim* comme d'un bouclier se font rares, eux-mêmes¹.

1. Une étude contemporaine de celle de M. Sadik, qui ne pouvait donc la citer, entre dans un détail plus étendu et plus nuancé à ce sujet : G. LICATA, « The Term *mitpalsef* in Jewish Philosophy and Its Particular Use in Jewish Averroism », dans R. LEICHT, G. VELTRI (éd.), *Studies in the Formation of Medieval Hebrew Philosophical Terminology*, Leiden, 2020, p. 151-165, qui conclut à ce qu'on ait affaire à ce que Gilles Deleuze appelait un

On lui sera reconnaissant, en tout cas, d'avoir tenté une approche unifiante de causes internes au judaïsme ibérique du caractère massif des conversions. L'historien des doctrines s'arrête, nécessairement, là où l'histoire sociale devrait le relayer : quelles défaillances dans la pratique de la Loi, quelles insatisfactions devant les décisions des tribunaux rabbiniques, quel malaise moral profond s'expriment-ils à travers les archives judiciaires, les *responsa*, les sermons, auxquels fassent écho les critiques qu'il a ici dégagées ?

Jean-Pierre ROTHSCHILD